RÉFLEXIONS SUR LE SYSTÈME MIGRATOIRE INTERNATIONAL

Introduction

DEMETRIOS G. PAPADEMETRIOU
Demetrios Papademetriou est président du Migration Policy Institute et président émérite du projet international Metropolis.

La migration internationale constitue déjà l'enjeu inévitable de ce siècle. Jamais autant de pays n'ont été des intervenants clés au sein du système migratoire international. De fait, presque tous les pays à revenu élevé, de même que la plupart des pays à revenu intermédiaire qui vivent une forte croissance, sont déjà ou deviennent rapidement des intervenants majeurs sur le plan de la migration. En ce qui concerne les plus importants de ces intervenants, dont le nombre atteint largement plusieurs dizaines, la migration alimente un changement social et culturel rapide, profond et très apparent – et la transformation qui en découle se produit presque littéralement sous les yeux de la population.

C'est ce contexte qui a entraîné la tenue d'un colloque intitulé Immigration Futures, organisé par le projet Metropolis et le Monash Institute for the Study of Global Movements, en mai 2006. Les articles issus de ce colloque constituent le fondement de ce numéro de *Diversité canadienne* et sont complétés par des articles issues de la 12e conférence internationale Metropolis, tenue en octobre 2007, ainsi que par des articles rédigés par d'autres chercheurs. Cette revue réunit ainsi des articles fondés sur divers points de vue, reliant la recherche, les politiques et la pratique touchant une question remplie d'incertitudes, de complexités et de défis d'ordre social, économique et éthique.

L'ampleur absolue des migrations internationales s'est considérablement accrue au cours des dernières décennies, bien qu'elle n'ait pas augmenté à un rythme démesuré par rapport à la population mondiale. Si l'on exclut les quelque 30 millions de personnes actuellement considérées comme des immigrants selon les statistiques démographiques de l'Organisation des Nations Unies (ONU), mais qui ne se sont jamais réellement « déplacées » (car ce sont les frontières qui se sont déplacées, et non pas les personnes, lorsque l'Union soviétique a cédé la place à la Communauté des États indépendants), les 160 à 170 millions d'immigrants qu'il reste représentent environ 2,5 % d'une population mondiale de quelque 6,7 milliards de personnes. Cette proportion n'est que légèrement supérieure au pourcentage d'immigrants parmi la population mondiale, qui avoisine 2,3 %, selon les statistiques établies par l'ONU au fil des 40 dernières années.

Évidemment, comme John Martin le laisse entendre dans son article publié dans le présent numéro, les nombres absolus comptent. Au cours des 30 dernières années, la densité d'immigrants dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a presque doublé – passant d'environ 4,5 % à 8,3 % de la population – et représente maintenant 60 % des immigrants à l'échelle mondiale, tout en demeurant relativement stable (c'est-à-dire à environ 2 %) dans les pays en développement et dans les pays les moins évolués. La conjoncture est d'autant plus complexe compte tenu du fait que la migration interne dans les pays de l'OCDE compte pour près de la moitié du total, et présente donc un intérêt nettement moindre du point de vue de sa contribution aux arguments sociaux, culturels, économiques et politiques relatifs à la migration dans la plupart des pays à revenu élevé. Par ailleurs, les chiffres de l'ONU utilisés par les analystes ont trait aux *stocks* d'immigrants, et ne tiennent pas compte des *mouvements* beaucoup plus dynamiques – et troublants d'un point de vue politique – d'immigration, qui comporteraient une proportion toujours croissante d'immigrants non autorisés.

Néanmoins, le volume des migrations, aussi important soit-il, n'est pas nécessairement à l'origine de l'anxiété actuelle à l'égard de l'immigration, telle que ressentie dans la plupart des pays qui accueillent des immigrants. Cette anxiété relèverait plutôt de la rapidité de la croissance de la migration dans de nombreux pays, ainsi que de sa composition.

Dans bon nombre de pays à revenu élevé, l'immigration augmente à un rythme sans précédent. En une seule décennie, certains de ces pays sont pratiquement devenus des intervenants *majeurs* en matière d'immigration. L'Espagne, l'Irlande, le Royaume-Uni, la Grèce, la Russie (qui compte aujourd'hui plus d'immigrants que tout autre pays, à l'exception des États-Unis), l'Afrique du Sud,

la Corée du Sud, ainsi que d'autres pays d'Asie orientale, ne représentent que les cas les plus connus, mais ils ne sont pas les seuls. De même, le nombre de pays sources d'émigration à grande échelle augmente rapidement, tout comme le nombre de pays de transit de migrants – en outre, un nombre croissant de pays sont des intervenants importants à la fois du point de vue de l'*im*migration, de l'*é*migration *et* du transit.

En outre, contrairement aux migrations observées durant la majeure partie du siècle dernier, les mouvements actuels se caractérisent notamment par le fait que la plupart des personnes qui se déplacent – et pratiquement toutes celles qui se déplacent en dehors des circuits licites – proviennent de pays qui présentent de vastes différences sociales, culturelles et, souvent, raciales par rapport aux pays qui les accueillent. Et ce n'est pas tout. Dans le contexte des attentats du 11 septembre 2001 contre les États-Unis, des attentats subséquents de Madrid et de Londres et des attentats contrecarrés ailleurs dans le monde, la religion semble souvent occuper une place de premier plan parmi ces différences. Cette réalité accroît la « visibilité » et l'« altérité » des nouveaux arrivants, ce qui, dès lors, alimente le malaise des populations d'accueil et leurs réactions à leur égard.

Faire face aux enjeux liés à la migration

Les institutions des secteurs public et privé, y compris la société civile dans son ensemble, s'efforcent de réagir aux défis que présente la migration, mais la tâche se révèle des plus complexes. Notons, par exemple, la situation à cet égard dans la plupart des pays européens. Certains gouvernements et certaines sociétés d'Europe, en particulier l'Allemagne, ont choisi de nier pendant beaucoup trop longtemps la permanence de l'immigration et son intégration à la « vie » de la société d'accueil, ce qui retardait les démarches essentielles pour intégrer les immigrants à la société et à la politie allemandes. Il est à noter que l'adoption de stratégies autres que cette dernière – qu'il s'agisse de celles officiellement « accueillantes » (modèles néerlandais et nordiques) ou d'une « splendide négligence » (modèle français) – semble avoir produit des résultats similaires. En fait, dans pratiquement tous les cas, les immigrants et leurs descendants accusent un retard marqué par rapport aux natifs du pays en ce qui concerne le niveau d'instruction et l'accès aux possibilités – et donc sur le plan de leur rendement en ce qui a trait au taux d'emploi, au revenu et à la qualité du logement, ainsi que du point de vue de l'engagement social et politique. (Évidemment, les pays dont l'expérience en matière de migration est nettement moindre, notamment les pays d'Europe du Sud et de l'Est, éprouvent encore davantage de difficultés, et ce, pour une bonne part, sans disposer d'un cadre juridique et administratif complet, essentiel à la gestion d'un système d'immigration et au déploiement d'efforts complexes et de longue haleine axés sur l'intégration des immigrants.) Ces désavantages cumulatifs se traduisent par un degré varié de marginalisation économique, sociale et politique. Cette marginalisation engendre, à son tour, une méfiance mutuelle : de nombreuses communautés immigrantes s'estiment lésées, tandis que nombre de résidants « de souche » font preuve d'impatience, voire de défiance et de suspicion à l'égard des immigrants et de leurs enfants.

L'ampleur et les caractéristiques des migrations internationales d'aujourd'hui – et d'autant plus de demain – mettent les pays au défi de gérer d'une manière beaucoup plus efficace la transformation qui découle du processus. La réussite entraînerait des gains politiques et économiques, grâce au dynamisme des migrations et à la possibilité de contribuer à la croissance et à la prospérité des pays d'accueil, particulièrement à une époque où les données démographiques rendent ce type de contribution pratiquement essentiel. Les articles de Skeldon, de Legrain, de Martin et de Castles, dans le présent numéro, en soulignent l'évidence. L'échec, quant à lui, entraînerait un risque de troubles sociaux et d'instabilité politique. Mais surtout, il risquerait de compromettre la possibilité d'améliorer de façon marquée la situation des immigrants et de leurs familles.

Compte tenu de l'importance et de la possibilité des avantages de la réussite et des coûts de l'échec, la gestion du système migratoire international, à l'aide d'une réglementation éclairée et d'autres interventions en matière de politiques aux échelons local, national et régional et, selon une approche graduelle et minutieuse, à l'échelle internationale, revêt une importance primordiale. Dans leurs articles, Skeldon, Hugo, Teitelbaum, Rowthorn, Vertovec et Yeoh abordent cette question, bien que sous divers angles et en traitant de différents types d'immigrants. Comme Vertovec et Yeoh le font valoir, ce type de démarche est d'autant plus justifié quand le potentiel de développement d'une migration bien réglementée, en ce qui concerne les pays d'origine, sont également prises en compte.

Atténuer les difficultés, maximiser les avantages

Les pays qui accueillent un grand nombre d'immigrants tentent de trouver des moyens de mieux contrôler le processus de migration et de produire de meilleurs résultats sur le plan des politiques. Ils visent ainsi des objectifs louables : modeler le processus de manière à promouvoir leurs priorités et leurs intérêts économiques nationaux, tout en tenant compte de la cohésion sociale, et adopter une approche rigoureuse dans l'application de la règle de droit, tout en demeurant fidèles à leurs engagements à l'égard de la justice sociale, des droits de la personne et de la protection des réfugiés. L'article de Teitelbaum sur ce sujet met en évidence quelques-unes de ces questions.

Ces objectifs sont peut-être plus complémentaires qu'on ne le présume généralement, tout comme les objectifs des sociétés d'origine et des sociétés d'accueil ou de destination, et ceux des immigrants eux-mêmes. L'émergence d'intérêts divergents, voire conflictuels, est alimentée en partie par le fait que dans pratiquement tous les pays (le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et, peut-être, ces dernières années, le Royaume-Uni constituent des exceptions), une trop grande part de la migration n'est ni fondée sur une « sélection », ni *véritablement réglementée*, et par le fait que de modifier les formules d'admission des immigrants équivaut à s'aventurer sur un terrain politiquement miné.

Dans la documentation existante, on semble généralement convenir que, compte tenu des besoins en matière de compétences des pays à revenu élevé, la

sélection active d'une grande part de ses immigrants accroît les avantages économiques pour les pays d'accueil. L'article de Hugo au sujet de l'Asie et de son avenir à titre de source d'immigrants qualifiés est à la fois rassurant en ce qui concerne la provenance probable des compétences, et alarmant en ce qui a trait à la fiabilité à long terme de l'approvisionnement en compétences, compte tenu de l'accroissement de la migration intrarégionale en Asie et du fait que la vitalité économique de la région commence à attirer des immigrants hautement qualifiés provenant de l'extérieur – tendance qui, selon l'auteur, continuera de s'accentuer. Les articles de Skeldon, de Rowthorn et de Castles traitent de questions semblables à celles abordées, d'une manière un peu plus sceptique, par Teitelbaum. Ce dernier est particulièrement prudent en ce qui concerne la plupart des aspects de la migration de travailleurs qualifiés – de la définition applicable aux immigrants qualifiés aux conséquences de leur présence sur les choix de carrière des étudiants nés dans les pays d'accueil, en passant par l'évidence et le bien-fondé ambigus de leur admission en grands nombres, tout en se disant préoccupé par l'utilisation de leurs compétences *et* par la manière dont on les traite. (Voyez également l'article de Yeoh sur la sous-utilisation, voire le « gaspillage », du capital humain lié aux immigrantes ayant reçu une formation universitaire en Asie du Sud-est, de même que l'isolement de ces dernières par rapport à la société d'accueil.)

À l'autre extrémité du continuum des compétences, on trouve à la fois des besoins de grande échelle et une variabilité encore plus grande pour ce qui est de la manière dont de tels travailleurs sont perçus par la société d'accueil et sont traités par les employeurs. Legrain, qui prône l'ouverture des frontières, et Rowthorn, qui dénonce, d'un point de vue à la fois pratique et moral, la « sélection aléatoire » des immigrants qualifiés par les pays d'accueil, sensibilisent les lecteurs et les décideurs à la complexité des analyses coûts-avantages de toute forme de migration, tout comme le font Castles et, du point de vue des immigrants chinois de retour du Canada, Sin Yih Teo.

Plusieurs des auteurs dans ce numéro de *Diversité canadienne* reconnaissent, même si ce n'est qu'en passant, que les migrations illicites et assujetties à une réglementation déficiente nuisent généralement à la capacité des immigrants à tirer un rendement maximal de leur investissement dans la migration. Cet obstacle réduit leur potentiel de revenus – et, par conséquent, le montant de leurs envois d'argent dans leur pays d'origine, et amoindrit les bénéfices de l'immigration pour les immigrants mêmes ainsi que pour leurs familles et leurs communautés dans leur pays d'origine. En soulignant l'importance de la maximisation des avantages de la migration pour les immigrants et leurs familles, Rowthorn et Vertovec reconnaissent que les migrations illicites et non réglementées sapent ces avantages. Évidemment, les migrations illicites suscitent d'autant plus de préoccupations qu'elles accroissent les coûts pour presque tous les intervenants touchés – sauf, par exemple, pour les employeurs sans scrupules –, et tendant à entourer toute forme de migration d'un linceul d'illégitimité, tout en enrichissant les syndicats criminels et les réseaux de migration clandestine qui l'organisent. Le passage de migrants clandestins constitue, pour ces organisations, une entreprise très lucrative dont les coûts – quelle que soit la manière dont ils sont mesurés – valent les risques, notamment parce qu'ils sont principalement assumés par les immigrants eux-mêmes. (Castles pointe du doigt l'« industrie de facilitation de la migration », soit le réseau formé des recruteurs de main-d'œuvre, des agents de voyages, des courtiers en emploi, des avocats et des propriétaires bailleurs. Cette industrie représente un autre segment économique qui tire des milliards de dollars de profits de toutes les formes de migration – et mérite qu'on l'étudie de plus près.)

> Les sociétés industrialisées ne doivent pas succomber à la tentation de baisser les bras devant les problèmes liés à l'immigration et de s'en remettre à l'application de mesures de contrôle de plus en plus restrictives, voire antidémocratiques. [...] les initiatives unilatérales et les comportements protectionnistes [...] privent les sociétés d'accueil d'un élément essentiel à leur enrichissement et à leur prospérité économique.

Compte tenu du rythme croissant de l'immigration illicite, les options qui se présentent aux responsables des politiques en vue d'accroître les perspectives liées aux migrations licites sont considérablement réduites. L'ultime objectif stratégique est néanmoins aussi clair qu'il semble inatteignable, du moins à court terme : créer un espace politique pour gérer de manière ordonnée, intelligente et souple un flux d'immigrants licites qui contribuent davantage à l'économie et à la société, en grande partie parce que le processus est réglementé de manière *efficace*. L'article de Skeldon fait clairement valoir la nécessité d'une réglementation et de contrôles, secteur de politiques et d'analyses ignoré ou abordé d'une manière plutôt cavalière dans ce numéro.

Permettez-moi de préciser encore davantage ce point. Pour que les gains découlant des migrations augmentent et soient plus évidents pour chacun, les gouvernements doivent avant tout réussir à réduire toutes les formes d'illégalité et gérer habilement les tensions et les contraintes inévitables liées au processus. En ce qui concerne le second point, rien n'est plus urgent que de prouver à la population que les immigrants forment un groupe respectueux des lois et des valeurs du pays qui les accueille, qu'ils mettent tout en œuvre pour participer d'une manière constructive à la

collectivité dont ils font désormais partie et que leur contribution à l'économie surpasse les avantages qu'ils en tirent, c'est-à-dire qu'ils améliorent la prospérité économique de la société d'accueil.

Vision d'ensemble et vision prospective

Depuis maintenant près de 20 ans, les marchés financiers et le marché des produits, des services et des différents types de travailleurs ont tissé une toile toujours plus dense et créé une interdépendance mondiale sur le plan économique et, de plus en plus souvent, sur le plan social. Ces dernières années, cependant, avec les gouvernements et le public qui commencent à réexaminer certains des aspects de la mondialisation et à en étudier les effets de plus près. il semble qu'on soit en train de remettre le phénomène en question.

Comme l'indiquent clairement le présent article et ceux des autres auteurs, quelques sous-produits de la mondialisation sont plus problématiques que les mouvements de personnes aux yeux des citoyens des sociétés industrielles évoluées. Toutefois, ces mouvements préoccupent également les responsables des pays moins développés, même si ceux-ci ont une vision différente. À leurs yeux, la migration constitue en premier lieu un élément vital pour leurs citoyens et leur économie. (Dans l'exemple le plus flagrant de cette réalité, cité dans plusieurs articles du présent recueil, la Banque mondiale rapporte que les fonds envoyés par les immigrants dans leur pays d'origine dépassent maintenant 300 milliards par an, et les transactions informelles et les autres transactions non déclarées font augmenter ce chiffre considérablement [Ratha et Xu, 2008].)

Les préoccupations des pays moins développés quant au phénomène migratoire comportent un volet plus sombre, lié à trois problèmes additionnels. Premièrement, le comportement des autorités et du public des pays où leurs citoyens vivent et travaillent est à la limite du non-respect flagrant des droits humains, des droits des travailleurs et d'autres droits fondamentaux. Deuxièmement, la véritable industrie du trafic de personnes qui s'est développée grâce aux déplacements non autorisés des ressortissants de ces pays met en péril la vie des citoyens et crée une exploitation systématique de ces derniers, tout en nuisant à la légitimité des institutions publiques de ces pays, et en compliquant leurs relations avec les gouvernements des pays de transit et de destination. Troisièmement, les politiques d'immigration de plus en plus sélectives des sociétés industrielles évoluées risquent de drainer le capital humain des pays en question (c'est le phénomène de l'« exode des cerveaux »). Même si tous ces thèmes ne sont pas explorés au même niveau dans le présent numéro de *Diversité canadienne*, le premier et le dernier sont abordés de façon suffisamment détaillée.

Et que nous réserve l'avenir ? Il est à la fois plus facile et plus difficile qu'il n'y paraît de prévoir la façon dont les migrations internationales vont évoluer au cours des 20 prochaines années. C'est *plus facile*, parce que nous comprenons désormais assez bien l'évolution du phénomène, qui était auparavant ce qu'on pourrait appeler un phénomène axé sur l'offre, mais aussi, de plus en plus souvent, axé sur la demande – à cet égard, les articles de Skeldon et de Hugo expliquent très bien les diverses possibilités. Par ailleurs, nous comprenons beaucoup mieux les éléments déclencheurs de la migration, ses « moteurs » et les éléments qui la facilitent (Papademetriou, 2006). C'est *plus difficile*, en raison de deux facteurs dont l'effet est comparable à celui des jokers ou des cartes blanches dans les jeux de hasard : la sécurité (terrorisme) et la réaction socioculturelle aux migrations. Ces deux facteurs ont déjà été mentionnés. En outre, comme le soulignent McLeman et l'Organisation internationale pour les migrations dans leurs articles respectifs, les répercussions possibles de la dégradation de l'environnement ou du changement climatique ne sont pas encore connues, et il est difficile de prédire la façon dont les migrants et les pays pourraient réagir.

Au cours des 20 prochaines années, l'offre – cette soi-disant « pipeline migratoire » – va demeurer forte. À relativement court terme, rien ne changera de façon radicale pour le mieux ou ne touchera les principaux fournisseurs en immigrants des pays développés, ce qui pourrait entraîner une baisse d'intérêt prononcée pour l'émigration chez les ressortissants des pays concernés. En fait, un certain nombre d'intervenants secondaires du « marché » migratoire vont sans doute gagner en importance, tandis que la Chine, l'Inde et l'Asie du Sud-Est pourraient bien devenir des acteurs de premier plan du système migratoire international, dans un délai relativement court.

On s'attend à ce que l'offre demeure donc, concrètement, presque infinie, mais la demande d'immigrants augmentera aussi fortement, même si c'est d'un point de vue arithmétique. Trois facteurs seront les principaux responsables de cette augmentation. En premier lieu, citons les données démographiques, en particulier les conséquences de la pénurie de naissances et de l'augmentation du taux de personnes âgées et très âgées dans les populations des pays de l'hémisphère Nord. En deuxième lieu, il y a le problème grandissant du manque de compétences et, plus généralement, du manque de main-d'œuvre (ce qui inclut la demande de compétences et la demande de nature géographique, et le décalage de l'offre par rapport à la demande) – sujet qui est abordé sous différents angles dans plusieurs des articles de ce numéro. Enfin, nous avons le dynamisme inhérent au processus lui-même, dans le cadre duquel des coalitions « pro-immigration » se forment, tandis que les approches de la migration basées sur des formules, sur les lois et sur les droits (par exemple, le regroupement familial, le réétablissement des réfugiés et l'octroi du droit d'asile) continuent de stimuler les flux migratoires.

Comme le précisent les articles publiés ici, le phénomène migratoire va prendre de l'expansion au cours des 20 prochaines années et sortir des limites traditionnelles de l'Ouest industrialisé et évolué, du Japon et des autres « tigres asiatiques », pour toucher les marchés émergents dans le monde entier. Les graines d'une telle expansion sont semées chaque jour. Au départ, la part de cette expansion imputable à l'intervention ou à l'aide des gouvernements se traduira fort probablement par la réglementation temporaire (circulaire ?) de l'entrée de travailleurs étrangers hautement qualifiés *et* peu spécialisés très en demande. Mais l'expansion ne s'arrêtera pas là. Les dispositions appliquées « à l'entrée », qui visent à faire de précieux immigrants licites « temporaires » des immigrants permanents, vont

elles aussi se multiplier, et transformer les systèmes de gestion des flux de migrants temporaires en systèmes de filtrage et de transition permettant de sélectionner des immigrants permanents. En outre, les possibilités d'accorder directement à des étrangers plus qualifiés le statut d'immigrants permanents vont se multiplier, en particulier quand l'économie mondiale va reprendre de la vigueur et que la concurrence mondiale pour les travailleurs qualifiés va s'intensifier.

En même temps, il est probable que les problèmes créés par les migrations illicites vont subsister, et que leur gestion va demeurer un sujet de préoccupation pour les gouvernements. Toutefois, pour changer le statu quo, il ne faudra pas se contenter d'appliquer des paradigmes éprouvés, mais peu fructueux, qui consistent à affecter toujours plus de ressources aux contrôles frontaliers et intérieurs. Il faudra également appliquer et coordonner les diverses politiques avec une rigueur hors du commun et établir de nouveaux modèles de coopération entre les pays d'origine et les pays de destination.

Conclusion

Compte tenu des écarts importants observés à l'échelle planétaire sur les plans économique, social, politique, démographique ainsi qu'en matière de droits de la personne, on ne peut fermer les yeux sur les migrations. Les sociétés industrielles évoluées ne peuvent exhorter les gens à demeurer dans leur pays si elles ne s'engagent pas fermement à investir le temps et les ressources nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de ces populations. Or, pour s'attaquer efficacement aux raisons fondamentales qui poussent les gens à quitter leur pays, effort du reste tout à fait louable et nécessaire, il faudra beaucoup de temps et une volonté politique inébranlable.

Dans l'intervalle, les sociétés industrialisées ne doivent pas succomber à la tentation de baisser les bras devant les problèmes liés à l'immigration et de s'en remettre à l'application de mesures de contrôle de plus en plus restrictives, voire antidémocratiques. Comme nous pouvons déjà le constater, les initiatives unilatérales et les comportements protectionnistes découlent d'une mauvaise compréhension des mouvements migratoires et privent les sociétés d'accueil d'un élément essentiel à leur enrichissement et à leur prospérité économique. Les politiques échafaudées sur la base de cadres aussi simplistes ne sauraient donner de bons résultats à long terme.

Les faits ne sont absolument pas contestés. Les migrations créent des interdépendances extrêmement complexes entre les pays d'origine, de transit et d'accueil – et entre les immigrants, leurs familles et leurs employeurs. Si nous voulons limiter les problèmes liés aux migrations de manière à profiter encore plus des avantages qu'elles apportent, il faudra une collaboration entre tous les intervenants – de même que des politiques et une réglementation sensées, et une application soutenue.

Pendant une période trop longue aux yeux de certains, les êtres humains continueront de chercher à s'établir ailleurs, et ce, pour des raisons qui remontent aux origines de la civilisation : leur survie économique et physique (sécurité), l'amélioration de leurs conditions de vie et de celle des membres de leur famille, la protection contre les menaces concrètes ou moins concrètes, les *nouvelles perspectives* (quelles qu'elles soient), ou simplement la frustration ou l'esprit d'aventure. Pour nombre de ces personnes, les migrations continueront d'ouvrir des portes sur une vie nouvelle.

Il faut donc assurer une meilleure gestion du système de migrations. Pour ce faire, il faut une plus grande collaboration entre tous les intervenants – entre les organismes gouvernementaux à l'intérieur d'un même pays, entre les organismes de différents pays, et entre les secteurs public et privé au sein d'un même d'un pays et d'un pays à l'autre.

Il est grand temps de procéder à une réforme. Il est cependant impossible de déterminer, pour l'heure, si cette réforme sera l'aboutissement d'une démarche judicieuse visant à répondre à tous les intérêts d'un pays, de même qu'à établir un équilibre entre ces intérêts et ceux des sociétés d'accueil sur lesquelles les travailleurs immigrants fondent bien des espoirs – que ce fait soit reconnu ou non – ou si elle ne sera rien de plus qu'une réaction irréfléchie aux mesures de contrôle.

Références

Papademetriou, D. G. 2006. « Introduction: Managing International Migration Better: Principles and Perspectives for Gaining more from Migration », dans D. G. Papademetriou (dir.), *Europe and its Immigrants in the 21st Century*, Washington, D.C., Migration Policy Institute and Luso-American Foundation, p. IX-LXIII.

Ratha, D., et Z. Xu (dir.). 2008. *Migration and Remittances Factbook 2008*, Washington, D.C., Banque mondiale.